



Les salariés

de la CPAM de la Drôme



forcés de venir travailler à Valence

Le personnel des agences de la CPAM de la Drôme de CREST, ROMANS et MONTE LIMAR sont en grève aujourd'hui pour exprimer leur mécontentement et dire NON au rapatriement de leurs services au siège social de la CPAM de la Drôme à Valence.

En effet, d'ici les mois et années à venir les salariés des agences extérieures de Valence vont devoir faire plus de 100 kms pour venir travailler sur Valence.

Depuis l'annonce de ce rapatriement les salariés concernés crient leurs mécontentements sans succès auprès de la Direction de la CPAM de la Drôme.

Après avoir fait des pétitions, informé la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, les salariés ont décidé de se mettre en grève aujourd'hui 22 mars 2018 contre cette décision prise et imposée sans prendre en compte les répercussions qu'il y aura sur le personnel :

- Déménagement du lieu de résidence,
- Dégradation des conditions de travail,
- Augmentation du délai de route,
- Risques à la circulation etc...

Par notre combat, le 22 mars 2018 est le symbole fort que nos missions de service public ne sont plus à la hauteur de la Sécurité Sociale d'après-guerre créé par le Conseil National de la Résistance.

**ARRETONS LE DEMENTELEMMENT
DE LA SECURITE SOCIALE !!!**